

**Élection partielle au Conseil académique - Commission  
de la recherche  
26 novembre 2019  
Collège des docteurs, MCF et CR non HDR  
Secteur des disciplines juridiques, économiques,  
politiques et de gestion**

**Vigilance, exigence, transparence**



**Nos conditions de travail se dégradent** : manque de salles ou salles inadaptées, recours croissant aux personnels contractuels et vacataires, services administratifs en sous-effectifs, enseignants submergés par les tâches administratives... Dans ce contexte, au lieu de mettre l'État face à ses responsabilités en termes de moyens (postes, sécurité et accessibilité des bâtiments...), **l'université de Lille a choisi d'engager un plan d'économies, avec notamment le gel de la moitié des postes d'enseignants vacants.** Parallèlement, alors que les conséquences de la fusion des ex-universités se font encore sentir, **on continue encore et encore de nous parler de fusions** (absorption de la COMUE, processus de fusion IAE-FFBC-IMMD, création d'ici 2022 d'une nouvelle université intégrant les écoles d'ingénieurs...), **sans se soucier de l'impact de ces restructurations sur les personnels.**

### **Voter pour le SNESup-FSU**

**c'est une manière, parmi d'autres, d'affirmer que cette situation ne peut plus durer, que des moyens conséquents et des conditions de travail décentes sont nécessaires pour offrir à tous une formation de qualité et pour mener nos recherches, que la véritable « démocratie universitaire » c'est la consultation et le respect des équipes pédagogiques et scientifiques qui, dans les composantes et les laboratoires, forment l'université.**

### **Deux ans d'action des élu·e·s SNESup**

Depuis deux ans, les élu·e·s du SNESup au sein des conseils de l'université de Lille ont été très actifs dans la défense du service public ainsi que des conditions d'emploi et de travail des personnels. Ils se sont efforcés, en prenant sur leur temps libre, d'informer l'ensemble des personnels, en toute indépendance, sur les décisions de l'université et sur leurs prises de positions. Ils ont relayé dans les instances centrales les revendications venues des composantes. Ils se sont enfin opposés au « plan de redressement » décidé en 2018 (campagne d'emploi quasi-blanche en 2018/2019), à la mise en place du dispositif Parcoursup ou encore à l'application de la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-européens (finalement suspendue pour l'année 2019/2020, notamment grâce à notre mobilisation).

### **La Commission recherche du Conseil académique**

La Commission recherche traite de la politique de recherche, et notamment des partenariats scientifiques et de la répartition des crédits aux laboratoires et aux écoles doctorales, des contrats doctoraux et des financements sur projets. Le Conseil académique, auquel appartiennent les membres de la Commission recherche, se prononce sur le budget (formation et recherche), la campagne d'emploi ou encore l'offre de formation.

### **Le SNESUP-FSU**

Le SNESup-FSU, première organisation syndicale représentative de toutes les catégories d'enseignants et enseignants-chercheurs des établissements publics d'enseignement supérieur, **défend un service public de l'enseignement supérieur, autour de valeurs et de principes fondés sur la finalité sociale de l'université : élévation du niveau de connaissance et de qualification, promotion sociale, diffusion des savoirs, développement de l'esprit critique.** La réalisation de ces principes repose, notamment, sur la défense et la promotion des libertés académiques et la gestion démocratique des établissements.

### **Notre candidat**

**Thibault GISCLARD est maître de conférences en droit privé à la FSJPS depuis 2015 et rattaché au CRDP. Ses recherches portent sur le droit de la propriété intellectuelle et le droit comparé.**